

MAIRIE DE VILLETTE-LÈS-DOLE

**2 Bis, route de Goux
39100 VILLETTE-LÈS-DOLE**

Tél. : 03.84.82.40.14

Fax : 03.84.82.87.51

Villettoises, Villettois

**Nous vous invitons à consacrer quelques instants à la lecture de ce « courrier »
adressé à tous les habitants de la commune.**

**Si vous vous sentez concernés, ce peut être le moment d'adopter un
comportement « plus citoyen »**

Petites piqûres de rappel.....

Il est facile de constater que nous faisons le maximum pour bénéficier d'un environnement agréable sur notre commune : fleurissement, aménagement de sécurité, entretien régulier des espaces publics etc. Cependant, de temps en temps, le rappel de certaines bonnes règles de conduite pour vivre en société semble utile : le bien-être de tous dépend en grande partie du comportement citoyen de chacun !

Pourquoi ce petit flyer ? Il est pour partie à l'attention des personnes heureuses propriétaires de chiens. Vous avez deviné pourquoi ? Le problème des déjections ! Si le chien y est pour beaucoup et pour cause, c'est le maître ou la maîtresse qui en est responsable. Alors pourquoi s'évertuer à laisser l'animal faire ses besoins le long des autres propriétés que la sienne ? Pourquoi choisir un trottoir et viser le plein milieu ? Pourquoi prendre les talus communaux comme « crottoirs » ?

Il faudrait être présent avec l'employé communal quand il passe le fil coupe bordure. Pas de dessin ! Vous allez dire qu'il faut bien que nos animaux fassent leurs besoins !! Oui bien sûr. La solution c'est le ramassage des déjections canines et, au pire, nous sommes dans une commune rurale où il existe des champs et des chemins de remembrement.

Dans la rubrique « excréments », excusez-nous d'insister, le crottin de cheval en plein milieu d'une rue ou sur un trottoir n'est pas une décoration souhaitable. Puisque nous évoquons la décoration, celle qui consiste à laisser ses poubelles vides pendant des jours après le passage du SICTOM n'est pas des plus agréables non plus. Pour le cas où on ne le saurait pas, il n'est pas interdit de ramasser ses quelques déchets tombés sur le trottoir après la collecte.

Il est bien évident que ces quelques lignes ne s'adressent pas à la majorité des Villettois qui, elle, se comporte fort heureusement en citoyen. S'il vous plaît, un tout petit effort pourrait améliorer notre cadre de vie qui, avouons-le, n'est pas si mal que ça !